

MAIRIE DE
24 AOUT 2010
68400 RIEDISHEIM

Rapport Annuel 2009

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS




SIVOM
DE L'AGGLOMÉRATION
MULHOUSIENNE

TABLE DES MATIERES

Préambule	Page 03
Partie I : Le contexte	Page 03
A) Historique et périmètre du syndicat	Page 03
B) Les missions	Page 04
Partie II : Les moyens techniques	Page 04
A) Le dispositif existant	Page 04
1) <i>Traitement des résidus urbains</i>	<i>Page 04</i>
2) <i>Collecte sélective</i>	<i>Page 05</i>
3) <i>Prévention de la production de déchets</i>	<i>Page 07</i>
4) <i>Collecte traditionnelle des ordures ménagères (OM)</i>	<i>Page 07</i>
B) Les résultats quantitatifs (Evolution des tonnages)	Page 07
<i>Tableaux de 1 à 7</i>	<i>Page 14</i>
C) Chiffres clés (Evolution des principaux déchets)	Page 07
Partie III. Le coût du service	Page 08
A) Traitement des résidus urbains	Page 08
1) <i>Fonctionnement</i>	<i>Page 08</i>
2) <i>Investissement</i>	<i>Page 10</i>
B) Collecte sélective	Page 10
1) <i>Fonctionnement</i>	<i>Page 10</i>
2) <i>Investissement</i>	<i>Page 12</i>
C) Prix moyens de reprise des matériaux valorisés	Page 13
Partie IV. Les perspectives pour l'année 2010	Page 13

Préambule

En vertu du décret du 11 mai 2000, le Président du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

Ce document est ensuite tenu à la disposition du public au siège du SIVOM et est transmis aux maires des communes ou établissements publics membres qui en font rapport à leurs conseils municipaux ou leur comité d'administration avant le 30 septembre de chaque année.

Il a paru intéressant de rappeler les conditions dans lesquelles ce service public est exercé (I) avant d'en procéder à l'analyse des moyens techniques (II) puis d'examiner l'évolution de son coût (III). Une dernière partie sera consacrée aux perspectives d'évolution du service (IV).



I) LE CONTEXTE

A) Historique et périmètre du syndicat

Confrontés à la nécessité de résoudre les problèmes liés au traitement des déchets et des eaux usées, 12 communes de l'agglomération Mulhousienne ont créé le 16 mai 1968 un syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM).

Le périmètre du SIVOM couvre le territoire suivant :

Communes : Heimsbrunn, Illzach et Pfastatt.

Etablissements publics de coopération intercommunale :

- CAMSA : Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (Berrwiller, Bollwiller, Didenheim, Feldkirch, Kingersheim, Lutterbach, Morschwiller le bas, Mulhouse, Pulversheim, Reiningue, Richwiller, Ruelisheim, Staffelfelden, Ungersheim, Wittenheim et Zillisheim) ;
- Communauté de Communes des Collines (Bruebach, Brunstatt, Eschentzwiller, Flaxlanden, Riedisheim et Zimmersheim) ;
- Communauté de Communes de l'Île Napoléon (Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim) ;
- Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud (Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim, Petit-Landau) ;
- Communauté de Communes d'Illfurth (Froeningen, Heidwiller, Hochstatt, Illfurth, Luemschwiler, Saint Bernard, Spechbach le haut, Spechbach le bas, Tagolsheim et Walheim) ;
- Syndicat de la Basse Vallée de la Doller

Daniel Eckenspieller, Maire de la Ville d'Illzach, préside le syndicat depuis 1990. Transformé le 1^{er} janvier 1993 en syndicat à la carte, le SIVOM autorise les communes à n'adhérer que pour les missions qui les intéressent et jouit ainsi d'une grande souplesse d'intervention dans des domaines très variés.

B) Les missions

Les missions du SIVOM ont un caractère optionnel, ce qui explique que le nombre de communes concernées soit variable pour chacune d'entre elles.

1. Le traitement des résidus urbains

Cette mission concerne toutes les communes citées ci-dessus (47) sauf le Syndicat de la Basse Vallée de la Doller et représente 269 729 habitants d'après le dernier recensement arrêté le 1^{er} janvier 2009.

2. La collecte sélective des déchets

Cette mission concerne toutes les communes citées ci-dessus (37) sauf la Communauté de Communes d'Illfurth et le Syndicat de la Basse Vallée de la Doller et représente 259 938 habitants d'après le dernier recensement arrêté le 1^{er} janvier 2009.

3. Le traitement des eaux usées

4. La gestion des réseaux d'assainissement

5. La banque de données urbaines

6. L'assainissement non collectif

7. La gestion de la qualité de l'air

8. Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de la région Mulhousienne

II) LES MOYENS TECHNIQUES DU SIVOM

A) Le dispositif existant

1. Le traitement des résidus urbains

Le patrimoine du SIVOM est constitué de :

- **L'usine de valorisation énergétique des résidus urbains de Sausheim**, dont la construction a débuté en avril 1997 et s'est achevée en mai 1999. D'une capacité de 172000 tonnes, elle traite les ordures ménagères des communes membres, celles des collectivités clientes du secteur 3 et 4, les déchets municipaux, les refus de tri du centre de tri d'Illzach ainsi que de déchets hospitaliers et des boues de station d'épuration.

Cette unité est équipée de deux fours à lit fluidisé rotatif de 10,5 tonnes /heure.

L'investissement global s'élève aujourd'hui à 67 M€ compte tenu du montant initial des travaux et des travaux d'achèvement réalisés en 2004 et 2005. Cet investissement a été subventionné de manière importante par le Conseil général du Haut-Rhin (41 %). L'ADEME (7,5 %), l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et les industriels conventionnés au titre de l'incinération des boues ont financés également cette usine.

En 2007, le SIVOM a pris la décision de renforcer le traitement des fumées de l'usine d'incinération en optant pour un traitement catalytique (SRC) des oxydes d'azote (NOx) et des dioxines furannes

Cette solution technique permettra d'abattre la teneur en NOx dans les fumées à des valeurs inférieures à 80 mg/Nm³. En ce sens, le SIVOM a fait le choix d'anticiper sur l'évolution future de la réglementation pour les oxydes d'azote. Ce traitement complémentaire des fumées par catalyse a l'avantage également de permettre de traiter conjointement les dioxines et Furannes, afin de sécuriser de manière pérenne leur rejet sous le seuil de 0,1 ng/Nm³.

Cette solution est la plus fiable en l'état actuel des technologies. Elle n'a aucun impact négatif sur le fonctionnement de l'usine et la qualité des eaux industrielles rejetées vers la station d'épuration. Par ailleurs, la majeure partie de cet équipement étant installé à l'aval du traitement de fumées existant, l'arrêt total de l'usine ne sera nécessaire que pour réaliser le raccordement des installations, ce qui limitera grandement les délestages des déchets vers d'autres unités de traitement.

Sur le plan financier, il s'agit d'un investissement lourd de 13 M€ environ, toute assistance technique comprise. Pour la part « travaux », la consultation des entreprises a donné lieu en avril 2009 à un marché avec la société Hamon Environnemental pour un montant de 11,96 M € HT. La mise en service est prévue pour fin 2010.

• Un **centre de tri de Déchets Industriels Banals** implanté à Illzach et opérationnel depuis le 23 mars 1999. Depuis le 01 août 2002, le SIVOM a repris l'exploitation du centre de tri en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace. Les déchets acceptés sont des déchets banals des entreprises (gravats, ferraille, palettes, bois, cartons, etc...), des déchets de construction, les déchets de certains particuliers qui ne peuvent se rendre en déchetterie en raison de la hauteur d'accès limitée et les encombrants issus des déchetteries et des communes membres.

Depuis début 2003, il trie également principalement le produit des collectes sélectives des points d'apport volontaire papier et plastique et les bennes à cartons des déchets TRI.

Les collectes en porte à porte des autres communes sont triées au centre de tri de la société COVED situé à Aspach le Haut.

2. La collecte sélective

• La gestion des déchets TRI

Il existe un réseau de 15 déchets TRI intercommunales sur le périmètre du SIVOM situées à Bantzenheim, Brunstatt, Chalampé, Illzach, Kingersheim, Mulhouse - Bourtzwiller, Mulhouse - Coteaux, Mulhouse - Hasenrain, Ottmarsheim, Pfastatt, Pulversheim, Riedisheim, Rixheim, Sausheim et Wittenheim.

Ce réseau permet la valorisation de nombreux produits récupérables (verre, papiers, cartons, bouteilles plastiques, ferrailles, déchets verts, gravats, bois, huiles de vidange et de friture, vêtements et les encombrants) et l'élimination dans les meilleures conditions du restant (piles, toxiques, fréon des réfrigérateurs, batteries).

• La collecte sélective par apport volontaire

Elle s'appuie sur un réseau de conteneurs de proximité disposés sur la voie publique pour la collecte sélective : 460 conteneurs pour le verre, 240 conteneurs pour le papier-carton et 100 aires grillagées ou conteneurs pour la collecte des bouteilles plastiques.

- **La collecte sélective en porte à porte**

L'Eco-conteneur dans l'habitat vertical dense

Elle concerne 13 100 habitants localisés dans des zones d'habitat vertical situées au quartier des Côteaux à Mulhouse, au Parc Ferrier à Pfaffstätt, dans les quartiers « Forêt » et « Chevreuils » à Lutterbach, le quartier « Bourgogne » à Riedisheim et au Parc d'Entremont à Rixheim. Les immeubles sont équipés de bacs roulants verrouillés operculés qui recueillent les papiers cartons et bouteilles plastiques en mélange. La tournée de ramassage se fait de façon additionnelle une fois par semaine, le mercredi.

Le porte à porte dans le bassin potassique

Elle concerne les 10 communes du bassin potassique et la commune de Reiningue. Les maisons individuelles sont équipées de sacs jaunes translucides dans lesquels les habitants peuvent jeter les produits recyclables (bouteilles plastiques, papiers – cartons et emballages métalliques) et d'un bac bleu pour les Ordures Ménagères (OM). Elles disposent également d'un bac vert pour les déchets verts uniquement collecté de début mars à fin octobre. Les immeubles sont équipés d'un bac jaune pour les déchets recyclables et d'un bac marron pour les OM. Le ramassage des bacs OM (et déchets verts pour la période concernée) se fait une fois par semaine ; celui des sacs et des bacs de collecte sélective se fait une fois toutes les 2 semaines.

Le porte à porte à Mulhouse

Elle a démarrée sous forme de test en octobre 2007 sur le quartier de Dornach, une partie du quartier Haut Poirier et la rue Anvers au centre ville, soit 7 000 habitants. Le dispositif technique est le même que celui du bassin potassique, hormis les bacs à déchets verts. Les fréquences de collecte sont toutefois différentes : 2 fois par semaine pour les OM et une fois par semaine pour la collecte sélective. Un effort important en matière de communication de proximité a été fourni avec le passage systématique d'une équipe de 3 ambassadeurs de tri du SIVOM.

Le porte à porte dans le secteur de l'île Napoléon

Cette collecte sélective a démarré en juillet 2009 sur les 6 communes de l'ancienne Communauté de communes de l'île Napoléon. La tournée de collecte sélective se fait 1 fois par semaine en additionnelle par le biais des sacs jaunes translucides identique à ceux du bassin potassique et Mulhouse, sachant que la fréquence de collecte des OM est de 2 fois par semaine.

La collecte des cartons d'emballages du centre ville de Mulhouse

Il existe une collecte sélective des cartons des commerces du centre ville de Mulhouse organisé par le SIVOM trois fois par semaine en soirée, avant le ramassage des Ordures Ménagères.

- **La récupération des métaux ferreux et non ferreux au niveau de l'incinération**

L'usine de Sausheim est équipée dès sa construction d'un système classique de déferrailage (aimant) et d'un système dit « à courant de Foucault » destiné aux métaux non ferreux (Aluminium essentiellement) afin d'extraire les métaux des mâchefers après incinération. Depuis le mois de décembre 2004, dans le cadre des travaux d'achèvement de l'usine, elle dispose également d'un dispositif d'extraction des métaux (ferreux et non ferreux) sur OM brutes avant incinération.



3. La prévention de la production de déchets

La prévention concerne toutes les actions se situant avant la collecte des déchets. L'enjeu est donc d'éviter de produire des déchets, ou encore de retarder l'abandon d'un produit, ce qui permet de réduire la quantité de déchets à traiter par la collectivité. Dans ce sens, la prévention est complémentaire de la collecte sélective.

Le SIVOM, en partenariat financier avec le Conseil Général du Haut-Rhin et l'ADEME, a lancé dès le printemps 2006, une opération test de promotion du compostage domestique sur 5 communes pilotes avec pour objectif de réduire la part des déchets fermentescibles de cuisine dans les ordures ménagères, ainsi que les déchets verts de jardin.

Cette action de sensibilisation et d'information proposait de diffuser auprès des habitants un composteur de 400 litres de volume par foyer au prix réduit de 15 € TTC, le prix d'acquisition étant de 40 euros.

Suite au succès de l'opération pilote, le SIVOM a décidé d'étendre celle-ci sur l'ensemble du périmètre syndical en organisant des journées d'information et de sensibilisation sous forme de salon avec présentation d'un composteur en fonction, et la possibilité pour les habitants d'acheter et de répartir avec leur composteur. Une conférence sur l'utilisation du composteur, animée par le Directeur de la société ANNA-COMPOS, concluait ces journées.

Trois campagnes de distribution des composteurs individuels ont été organisées par le SIVOM au printemps et automne 2008 puis au printemps 2009, pour couvrir l'ensemble des communes du SIVOM, **soit au total 24 journées de sensibilisation sur le compostage domestique.**

A fin 2009, ce sont ainsi 8 350 composteurs qui ont trouvé acquéreur. Le taux d'équipement obtenu s'avère conforme aux prévisions de l'opération pilote, soit 14 % en moyenne, assortis de résultats mitigés pour les grandes communes et des taux supérieurs à 20 % pour d'autres communes.

4. La collecte des ordures ménagères (OM)

CETTE PRESTATION NE RELEVE PAS DE LA COMPETENCE DU SIVOM

Chaque commune ou groupement de communes membres du SIVOM assure la collecte des ordures ménagères sur son territoire ; il en est de même pour la collecte des encombrants sur la voie publique si ce service existe.

B) Les résultats quantitatifs (évolution des tonnages)

Les 7 Tableaux détaillés ci-dessous sont fournis en fin de document (page 14)

Tableau n° 1 : Origine des déchets

Tableau n° 2 : Mode de traitement

Tableau n° 3 : Valorisation matière

Tableau n° 4 : Dispositif de collecte sélective des déchets ménagers

Tableau n° 5 : Déchets incinérables - UIOM de Sausheim

Tableau n° 6 : Centre de tri

Tableau n° 7 : Taux de valorisation « matière et énergie »

C) Chiffres clés (évolution des principaux déchets)

	2007	2008	2009
	Ratio kg / hab / an		
Population mission « TRU »	262 995	262 995	269 729
Population mission « CS »	254 033	254 033	259 938
OM résiduelles incinérées	305,85	298,56	283,93
Population « TRU »			
Collectes sélectives par matériau recyclé			
Verre	27,96	27,82	28,01
Papier-carton	41,41	41,39	38,01
Bouteilles plastiques	2,47	2,52	2,85
Refus de tri incinérés	2,32	2,85	2,97
<i>Total</i>	74,16	74,58	71,84
Répartition par mode de collecte			
Dont par apport volontaire	60,75	60,28	57,48
Dont en porte à porte	13,41	14,30	14,36
(sur population totale du SIVOM)			
OM Totales	380.01	373,14	355,77
(OM+collectes sélectives)			
Déchets occasionnels des ménages (déchetteries+collectes d'encombrants +particuliers reçus au CTRI d'Illzach)	215,79	214,35	216,41
Déchets ménagers totaux	595,80	587,49	572,18
(OM+collectes sélectives+déchets occasionnels des ménages)			
Taux valorisation matière sur ménagers	37,3 %	38,2%	39,3%
Taux valorisation matière total (inclus les déchets municipaux et DIB)	39.8%	40.0%	41,4%
Taux valorisation globale matière+énergie	96.2%	97.2%	97.7%

CG68
266 kg

France
316 kg

CG68
608 kg

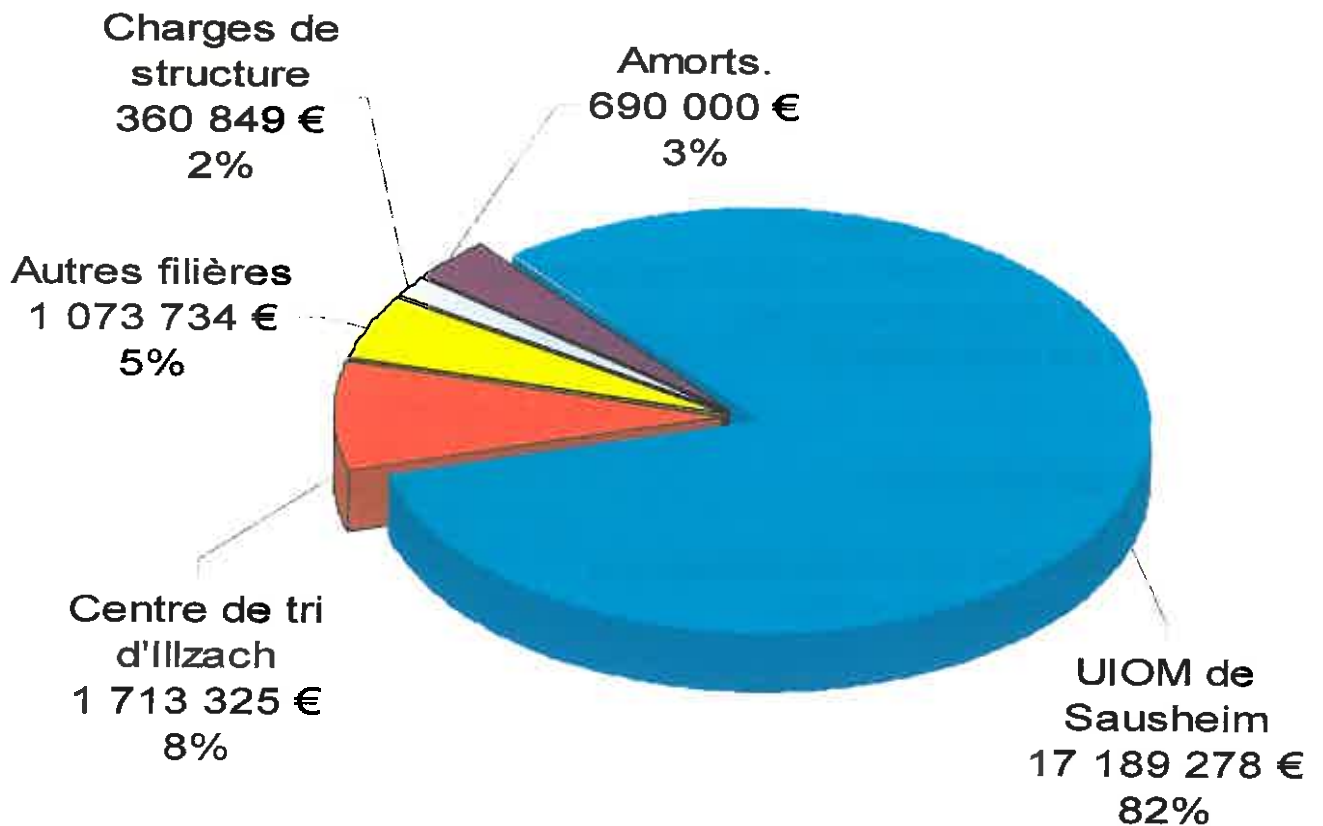
France
594 kg

Objectif
Grenelle
35 % en
2012 et
45 % en
2015

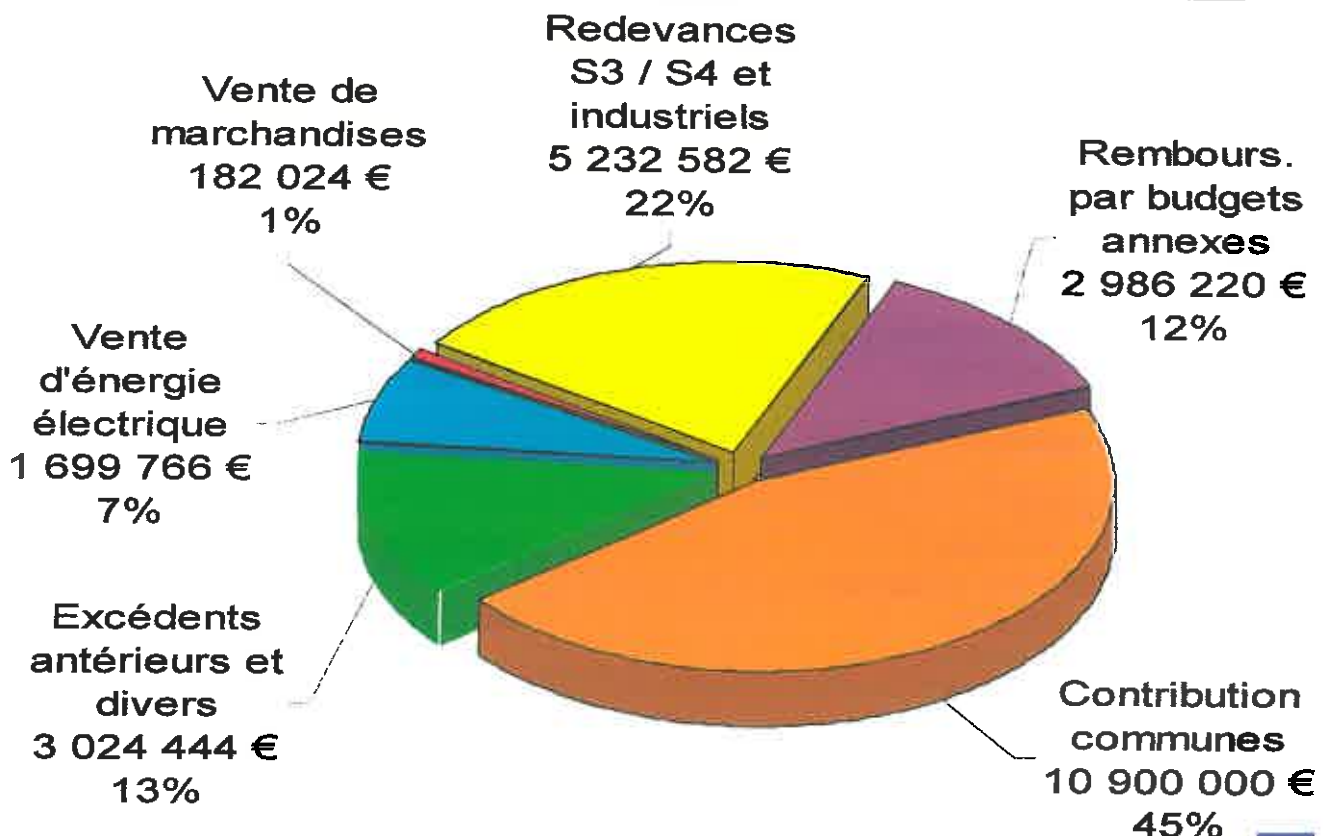
III) LE COUT DU SERVICE

A) Traitement des résidus urbains

TRU - Dépenses de fonctionnement : 21 027 186 € HT



TRU - Recettes de fonctionnement : 24 025 036 € HT



Le SIVOM n'est pas doté d'une fiscalité propre. Les communes contribuent par des subventions d'équilibre au budget syndical, chaque mission ayant ses propres clés de répartition : **la tonne traitée pour le traitement des résidus urbains.**

- **Subventions communales : contributions d'équilibre du compte administratif**

	2008	2009
Subvention communales HT : (contributions d'équilibre budgétaire représentant le coût à la charge des communes)	10 430 000 €	10 900 000 €
Coût à la tonne traitée HT :	88,3 € / t	92,5 € / t + 4,75 %
<i>Population</i>	262 995	269 729
Coût par habitant HT :	39,66 € / hab	41,45 € / hab + 4,51 %
Tonnages des collectivités (ménagers et municipaux) traités en TRU :	118 100	117 805
- Ordures ménagères résiduelles	78 521	76 583
- Déchets municipaux	19 959	21 222
- Déchets ménagers encombrants	15 594	14 722
- Particuliers réceptionnés au centre de tri	2 695	3 900
- Refus de tri et rebuts de textiles	1 331	1 378

2. Investissement

- **Construction de l'usine d'incinération de Sausheim**
 - Dépenses : 2 873 541 € H.T.
- **Construction du centre de tri d'Illzach**
 - Dépenses : 6 689 € H.T.
- **Remboursements d'emprunts en capital**
 - Dépenses : 1 435 859 € H.T.

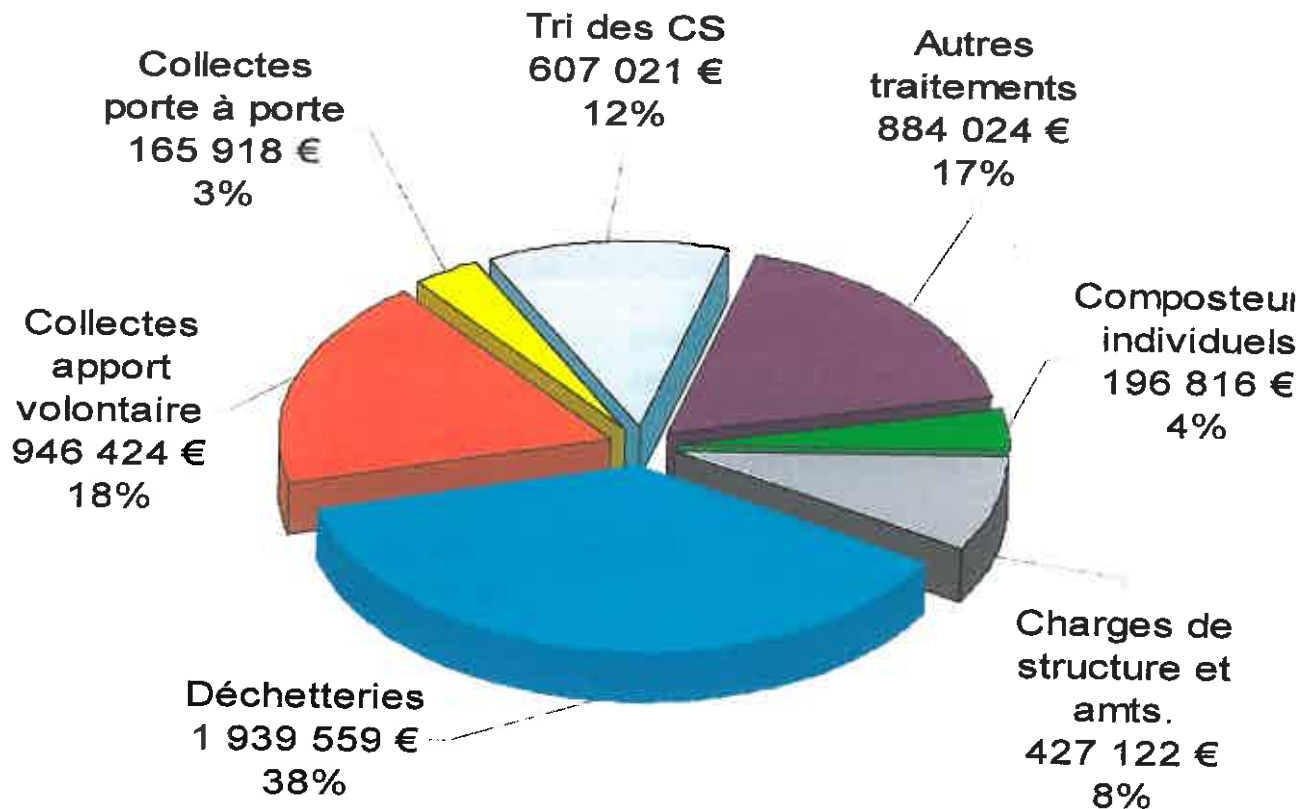
Modalités de financement

- **Emprunt**
 - Recettes : 2 000 000 € H.T.
- **Restitution de caution**
 - Recettes : 500 000 € H.T.
- **Amortissement**
 - Recettes : 690 000 € H.T.

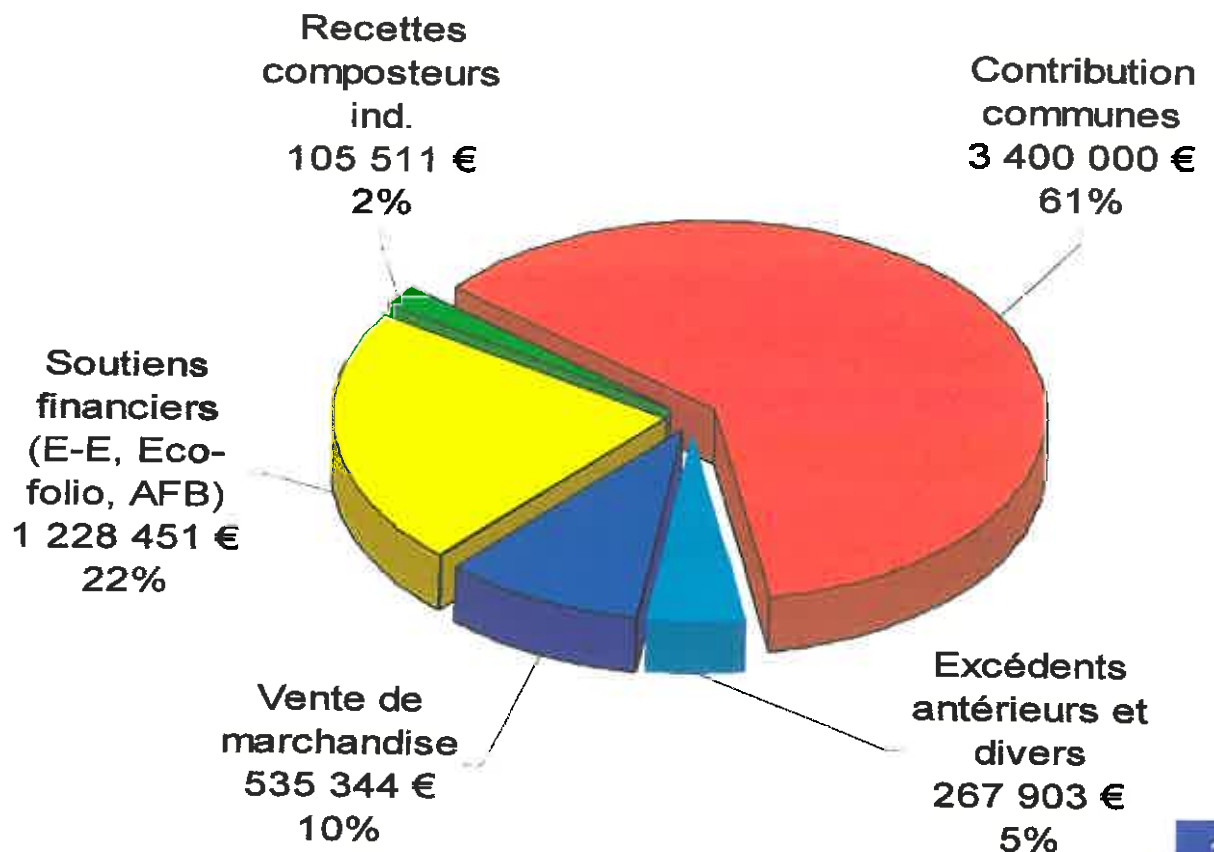
B) Collecte sélective



CS - Dépenses de fonctionnement : 5 166 882 € HT



CS - Recettes de fonctionnement : 5 537 210 € HT



Le SIVOM n'est pas doté d'une fiscalité propre. Les communes contribuent par des subventions d'équilibre au budget syndical, chaque mission ayant ses propres clés de répartition : **l'habitant pour la collecte sélective.**

- **Subventions communales : contributions d'équilibre du compte administratif**

	2008	2009
Subvention communales HT : (contributions d'équilibre budgétaire représentant le coût à la charge des communes)	2 620 000 €	3 400 000 €
Coût à la tonne traitée HT :	38,5 € / t	49,7 € / t + 29,09 %
<i>Population</i>	254 033	259 938
Coût par habitant HT :	10,31 € / hab	13,08 € / hab + 26,87 %
Tonnages des collectivités collectés :		
	68 058	68 418
- Réseau de déchetteries		
- Points d'apport volontaire	46 151	46 968
- Collectes en porte à porte	14 911	14 533
- Déchets verts (porte à porte et point TRI)	3 310	3 368
	3 687	3 549

Nota : Augmentation importante de la subvention communale en 2009 en raison de la chute des recettes issues de la vente des matériaux.

2. Investissement

- **Acquisition de matériels d'alarme**
- Dépenses : 1 858 € H.T.
- **Acquisition de conteneurs**
- Dépenses : 24 253 € H.T.
- **Reprise de subvention**
- Dépenses : 1 255 € H.T.
- **Aménagement des déchetteries**
- Dépenses : 21 653 € H.T.

Modalités de financement

- **Amortissement de matériel**
- Recettes : 75 668 € H.T.

C) Prix moyens de reprise des matériaux valorisés

Matériaux valorisés	Filière / prestataire	Prix moyen annuel à la tonne 2008	Prix moyen annuel à la tonne 2009
Bouteilles plastiques	VALORPLAST 77 Puteaux	204,26 € HT / t	89,90 € HT / t
Verre	BSN 88 Gironcourt	19,29 € HT / t	22,40 € HT / t
Papier Cartons	SCHROLL 68 Colmar	52,99 € HT / t	0,80 € HT / t
Ferrailles encombrantes	DERICHBOURG 68 Illzach	118,00 € HT / t	108,00 € HT / t
Aciers issus mâchefers		97,00 € HT / t	10,00 € HT / t
Aluminium issus des mâchefers :	CORNEC 77 Lagny-s/Marne	408,31 € HT / t	360,00 € HT / t

IV) LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2010

- Résultats de l'étude d'optimisation de la collecte et ordures ménagères et de la collecte sélective en porte à porte au sein de la Communauté Mulhouse Alsace Agglomération pour le 3^{ème} trimestre 2010
- Relance d'une campagne de sensibilisation sur le compostage individuel avec vente de composteurs sur 4 journées en printemps 2010 à titre de pique de rappel.
- Mise en service du traitement de fumée complémentaire par voie catalytique pour le 4^{ème} trimestre 2010



TONNAGES DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES TRAITES de 2007 à 2009

Tableau n° 1
ORIGINE DES DECHETS

	2007		2008		2009		Répart 2009	Evolut. des Kg/hab
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
Population mission "TRU"		262 995		262 995		269 729		2,6%
(*) Population mission "Collecte sélective"		254 033		254 033		259 938		2,3%
1. DECHETS MENAGERS du SIVOM	154 094	596	151 918	587	151 509	572	64%	-2,6%
Ordures ménagères résiduelles traitées	80 437	306	78 521	299	76 583	284	32%	-4,9%
(*) Ordures ménagères collectées sélectivement	18 250	71,8	18 220	71,7	17 902	68,9	8%	-4,0%
Verre	7 103	28,0	7 066	27,8	7 281	28,0	3%	0,7%
Papier-cartons	10 518	41,4	10 515	41,4	9 881	38,0	4%	-8,2%
Bouteilles plastiques	628	2,5	639	2,5	740	2,8	0%	13,1%
Acier								
Aluminium <i>Récupérés à l'UIOM</i>								
(*) Refus de tri sur papiers/cartons & bout. plast.	590	2	724	3	773	3	0%	4,3%
(*) Déchets occasionnels des ménages	54 817	216	54 453	214	56 253	216	24%	1,0%
Collectés en déchetterie (hors pap/verre/bp)	46 803	184	46 151	182	46 988	181	20%	-0,5%
Collecté sur la voie publique	1 762	7	1 312	5	1 230	5	1%	-8,3%
Collecté au centre de tri (particuliers)	1 928	8	2 695	11	3 200	15	2%	41,4%
Collectés en Porte à porte (déchets verts)	3 212	13	3 147	12	3 033	12	1%	-5,8%
Collecté en point TRI (déchets verts)	505	2	540	2	616	2	0%	-6,7%
Rebuts sur tri de textiles	607	2	607	2	605	2	0%	-2,5%
2. DECHETS MUNICIPAUX	22 815	87	19 959	76	21 222	79	9%	3,7%
Livré à l'UIOM	6 441	24	6 204	24	6 529	24	3%	2,6%
Livré au Centre de tri (+ associations)	3 004	11	3 259	12	3 540	13	1%	5,9%
Déchets verts	3 974	15	3 960	15	3 855	14	2%	-5,1%
Gravats	9 396	36	6 536	25	7 297	27	3%	8,8%
2.1. BOUES D'EPURATION du SIVOM	20 222	77	19 864	76	19 792	73	8%	-2,8%
3. DECHETS DES ENTREPRISES	8 853		7 946		6 834		3%	-14,0%
DIB + DH incinération directe	4 108		3 892		3 433		1%	-11,8%
DIB Centre de tri	4 745		4 054		3 401		1%	-16,1%
4. COLLECTIVITES CLIENTES	27 216		27 878		38 953		16%	39,7%
Ordures ménagères du secteur 3	24 214		24 438		34 827		15%	42,5%
DME / municipaux du secteur 3	1 715		1 735		1 774		1%	2,2%
Boues	1 287		1 705		2 352		1%	38,0%
TOTAL DES FLUX REELS (y compris Boues d'épuration)	233 200		227 565		238 310		100%	4,7%

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.



Tableau n° 2
MODE DE TRAITEMENT

	2007		2008		2009		Répart 2009	Evolut des Kg/hab
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
Population mission "TRU"		262 995		262 995		269 729		2,6%
(*) Population mission "Collecte sélective"		254 033		254 033		259 938		2,3%
1 - INCINERATION	150 444		149 286		158 563		67%	6,2%
UIOM SAUSHEIM (Déchets solides)	128 233		127 052		136 419		57%	7,4%
UIOM SAUSHEIM (Boues)	21 509		21 569		22 144		9%	2,7%
AUTRES USINES D'INCINERATION (Solides)	702		665		0		0%	
2 - MISE EN DÉCHARGE	9 973		8 407		7 154		3%	-14,9%
DECHARGE DE RETZWILLER (Solides)	9 542		8 407		7 154		3%	-14,9%
AUTRES DECHARGES de cl 2 (Solides)	432		0		0		0%	
AUTRES DECHARGES (Boues)	0		0		0		0%	
3 - VALORISATION MATIERE "SIVOM"	73 967	281	71 862	273	74 327	276	31%	-2,8%
(*) EN PROVENANCE DES OM	20 843	82	21 021	83	20 213	78	8%	-6,0%
(*) EN PROVENANCE DES DME	35 560	140	35 557	140	37 025	142	16%	1,8%
EN PROVENANCE DES COMMUNES	13 370	51	10 497	40	11 152	41	5%	3,6%
EN PROVENANCE DU CENTRE DE TRI	4 193	16	4 787	18	5 938	22	2%	20,9%
AJUSTEMENT par rapport au tableau n° 1	-1 184		-1 990		-1 734		-0,7%	
TOTAL DES FLUX REELS	233 200		227 565		238 310		100%	4,7%

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.



Tableau n° 3
VALORISATION MATIERE

	2007		2008		2009		Repart 2009	Evolut. des Kg/hab
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
	Population mission "TRU"		262 995		262 995			2,6%
(*)	Population mission "Collecte sélective"		254 033		254 033			2,3%
1 - EN PROVENANCE DES "OM"	20 843	82,0	21 021	82,7	20 213	77,8	29%	-6,0%
(*)								
Verre	7 103	28,0	7 066	27,8	7 281	28,0	10%	0,7%
Papier-cartons	10 518	41,4	10 515	41,4	9 881	38,0	15%	-8,2%
dont Apport Volontaire	7 616	30,0	7 484	29,5	6 897	26,5		
dont Porte à porte	2 903	11,4	3 031	11,9	2 984	11,5		
Bouteilles plastiques	628	2,5	639	2,5	740	2,8	1%	13,1%
dont Apport Volontaire	387	1,5	360	1,4	355	1,4		
dont Porte à porte	241	0,9	279	1,1	385	1,5		
Emballages Acier (avant incinérat. / sur mâchefers)	2 548	10,0	2 746	10,8	2 284	8,8	4%	-18,7%
Emballages Aluminium (sur mâchefers)	44	0,2	55	0,2	27	0,1	0%	-52,0%
2 - DECHETS OCCASIONNELS MENAGERS	35 550	140	35 557	140	37 025	142	49%	1,8%
(*)								
Déchets verts	15 009	59	14 870	59	14 997	58	21%	-1,4%
DéchetTRI	11 292		11 183		11 445			
Autres points d'apport	505		540		515			
Porte à porte Bass.Potas.	3 212		3 147		3 033			
Gravats	15 253	60	14 893	59	15 343	59	21%	0,7%
Bols	1 961	8	2 360	9	2 839	11	3%	17,6%
DEE	82	0,3	709	2,8	997	3,8	1%	37,5%
Ferrailles encombrantes	2 449	10	1 961	8	2 192	8	3%	9,2%
Textiles / huiles de friture	397	2	372	1	270	1	1%	-29,1%
Déchets spéciaux (DTQD, piles batt.,h.vid)	409	2	391	2	386	1	1%	-3,6%
3 - EN PROVENANCE DES "Communes"	13 370	51	10 497		11 152		15%	6,2%
Déchets verts	3 974	15	3 960		3 855		6%	-2,7%
Gravats	9 396	36	6 536		7 297		9%	11,6%
4 - PROVENANCE DU "CENTRE DE TRI" (hors tri collecte sélective)	4 193		4 787		5 938		2%	24,0%
Cartons	255		292		303		0%	3,7%
Ferrailles encombrantes	1 100		1 125		1 266		0%	12,5%
Bois	1 753		1 865		2 011		1%	7,8%
Déchets verts	242		541		1 146		0%	111,7%
Gravats	752		871		1 087		0%	24,8%
Pneu	75		72		92		0%	27,1%
Déchets spéciaux (DTQD, batteries, bouteille de gaz, extincteurs..) tonnages triés issus des "DME"	17		21		34		0%	62,0%
TOTAL DES FLUX VALORISES	73 967		71 862		74 327		100%	3,4%

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.



Tableau n° 4
DISPOSITIFS DE COLLECTE
SELECTIVE DES DECHETS
MENAGERS

	2007		2008		2009		Repart 2009	Evolut des Kg/hab
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
Population mission "TRU"		262 995		262 995		269 729		2,6%
(*) Population mission "Collecte sélective"		254 033		254 033		259 938		2,3%
1 - RESEAU DECHETTRI	46 803	184	46 151	182	46 968	181	63%	-0,5%
2 - COLLECTE SELECTIVE AV (PointTRI)	15 106	59	14 911	58	14 533	56	20%	-4,7%
3 - COLLECTE SELECTIVE PORTE à PORTE	3 144	12	3 310	13	3 368	13	5%	-0,5%
4 - AUTRES COLLECTES	7 407	29	7 695	30	8 679	33	12%	10,2%
5 - REFUS DE TRI sur COLLECTE SELECT	590	2	724	3	773	3	1%	4,3%
TOTAL	73 051	288	72 790	287	74 322	286	100%	-0,2%
RESEAU DE DE DECHETTRI	46 803	184	46 151	182	46 968	181	63%	-0,5%
Encombrants non valorisables	14 960	59	14 282	56	13 492	52	18%	-7,7%
Vers le CTRI	14 803		14 241		13 492			
Vers l'UIOM Sausheim	157		41		0			
Déchets spéciaux	409	2	391	2	386	1	1%	-3,6%
DTQD	225	1	247	1	235	1		-7,2%
Batteries	60	0	18	0	23	0		20,9%
Piles	22	0,1	26	0,1	24	0,1		-8,9%
Huiles de vidange	101	0,4	100	0,4	104	0,4		2,3%
Matériaux recyclés	31 434	124	31 478	124	33 090	127	45%	2,7%
Gravats	15 253	60	14 893	59	15 343	59		0,7%
Déchets verts	11 292	44	11 183	44	11 448	44		0,0%
Ferrailles	2 449	10	1 961	8	2 192	8		9,2%
DEE	82	0	709	3	997	4		37,5%
Bois	1 961	8	2 360	9	2 839	11		17,6%
Textile	365	1	343	1	242	1		-30,9%
Huile de friture	32	0,1	29	0,1	28	0,1		-7,1%
COLLECTE SELECTIVE EN AV (PointTRI)	15 106	57	14 911	59	14 533	56	20%	-4,7%
Verre	7 103	28	7 066	28	7 281	28		0,7%
dont collecté sur site des déchetteries	1 721		1 753		1 945			
Papier carton	7 616	30	7 484	29	6 897	27		-9,9%
dont collecté sur site des déchetteries	3 252		3 221		3 085			
Bouteille plastique	387	2	360	1	355	1		-3,6%
dont collecté sur site des déchetteries	102		93		95			
COLLECTE SELECTIVE EN PORTE A PORTE	3 144	12	3 310	13	3 368	13	5%	-0,5%
Eco-conteneur	317	1	351	1	302	1	0%	-16,1%
Papier carton	295		327		281			
Bouteille plastique	23		24		21			
Collecte porte à porte (sacs jaunes)	2 532	10	2 671	11	2 805	11	4%	2,7%
Papier carton	2 314		2 416		2 441			
Bouteille plastique	218		255		364			
Collecte au centre ville Mulhouse	294	1	288	1	261	1	0%	-11,2%
Carton	294		288		261			
AUTRES COLLECTES	7 407	29	7 695	30	8 679	33	12%	10,2%
Déchets verts en pointTRI	505		540		516			
Déchets verts Porte à Porte	3 212		3 147		3 033			
Encombrants collectés sur voie publique	1 762		1 312		1 230			
Particuliers accueillis au CTRI	1 928		2 695		3 900			
REFUS DE TRI - sur papiers/cartons/bout. plast.	590	2	724	3	773	3	1%	4,3%
CTRI d'Ilzsch	329	1	401	2	407	2		
CTRI d'Aspach-le-haut	261	1	323	1	366	1		

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas Indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.

Tableau n° 5
DECHETS INCINERABLES -
UIOM SAUSHEIM-

	2007		2006		2009		Repart 2009	Evolut. des Kg/hab
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
		262 995		262 995		269 729		2,6%
(*)		254 033		254 033		259 938		2,3%
1 - LES ENTREES (solides)	131 845		129 846		138 976		86%	7,0%
1 - LES ENTREES (Boues)	21 509		21 569		22 144		14%	2,7%
1 - LES ENTREES TOTALES	153 354		151 414		161 120		100%	6,4%
OMR + refus sur porte à porte	80 437	306	78 521	299	76 948	285	48%	-4,4%
Déchets des communes	6 441		6 204		6 529		4%	5,3%
Déchets ménagers - Rebutis sur tri textiles	764		641		605		0%	-5,6%
Refus du centre de tri	15 881		16 149		16 633		10%	3,0%
Déchets des entreprises	4 108		3 892		3 433		2%	-11,8%
DIB	3 647		3 288		2 783			
Déchets hospitaliers	461		604		650			
Déchets du secteur 3 et 4 (en 2009)	24 214		24 438		34 827		22%	42,5%
Les Boues d'épuration des eaux usées	21 509		21 569		22 144		14%	2,7%
STEP Mulhouse	20 222		19 864		19 702			
Autres collectivités	1 287		1 705		2 352			
2 - LES SORTIES	153 354		151 414		161 120		100%	6,4%
Incineration sur place	148 742		148 621		158 563		98%	5,7%
Solides	128 233		127 052		136 419		85%	7,4%
Boues	21 509		21 569		22 144		14%	2,7%
Valorisation matière - ferraille avant incinération	2 281		2 253		2 464		2%	9,3%
Délestage vers d'autres incinérateurs	702		451		0		0,0%	-100,0%
Délestage vers UIOM Tronville	282		252					
Délestage UIOM Colmar								
Délestage UIOM Bourogne	420		199					
Délestage vers des CET 2	629		89		94		0,1%	5,2%
Délestage vers CET 2 de RETZWILLER	197		89		94			
Délestage vers CET 2 de Lesménils	432							
Délestage vers autre décharge BOUES								
3 - GESTION RESIDUS D'INCINERATION	28 432		28 593		29 099		100%	1,8%
1 MISE EN DECHARGE	15 596		15 170		15 777		54%	4,0%
Mâchefers	570		495		576		2%	
Scories s/chaudière	4 462		4 138		4 590		16%	
Scories s/cyclone	7 388		6 777		6 815		23%	
Cendres d'électrofiltre	2 908		3 525		3 136		11%	
Gâteaux de filtration	267		235		243		1%	
Poussières de balayage					416			
2 VALORISATION	12 836		13 422		13 322		46%	-0,7%
Métaux ferreux s/mâchefers	1 061		1 364		1 313		5%	
Non ferreux s/mâchefers	58		72		78		0%	
Mâchefers	11 717		11 986		11 931		41%	

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.

Tableau n° 6
CENTRE DE TRI

	2007		2008		2009		Répart 2009	Evolut des Kg/hab
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
Population mission "TRU"		262 995		262 995		269 729		2,6%
(*) Population mission "Collecte sélective"		254 033		254 033		259 938		2,3%
1 - LES ENTREES (solides)	37 175		36 695		35 967		100%	-2,0%
Les déchets ménagers	27 711		27 647		27 252		76%	-1,4%
DME non valorisables des déchets TRI	14 803		14 241		13 492			
DME collectés sur la voie publique	1 762		1 312		1 230			
Les particuliers en direct au CTRI	1 928		2 695		3 900			
Collectes sélectives	8 906		9 087		8 337			
Cartons du centre ville Mulhouse	312		312		292			
Déchets des communes	3 004		3 259		3 540		10%	8,6%
Déchets municipaux	1 645		1 564		1 608			
Déchets d'association	1 359		1 694		1 933			
Les déchets du secteur 3	1 715		1 735		1 774		5%	2,2%
Déchets des entreprises	4 745		4 054		3 401		9%	-16,1%
DIB	4 745		4 054		3 401			
2 - LES SORTIES	37 175		36 695		35 967		100%	-1,3%
Valorisation matière	12 805		13 270		13 596		38%	2,5%
Sur déchets bruts	4 193		4 787		5 938		17%	24,0%
Sur Collectes sélectives + carton CVM	8 611		8 483		7 658		21%	-8,7%
Refus vers l'UIOM de SAUSHEIM	15 791		16 082		16 514		46%	2,7%
Refus détournés vers la décharge RETZWILLER	9 344		8 318		7 060		20%	-15,1%
Refus détournés vers un incinérateur			214		0		0%	
Stock et freinte (ajustement)	-765		-1 189		-1 203		-3%	1,2%

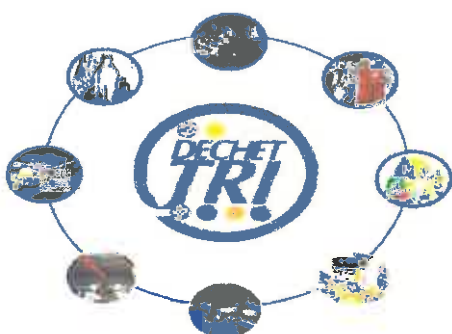
Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.



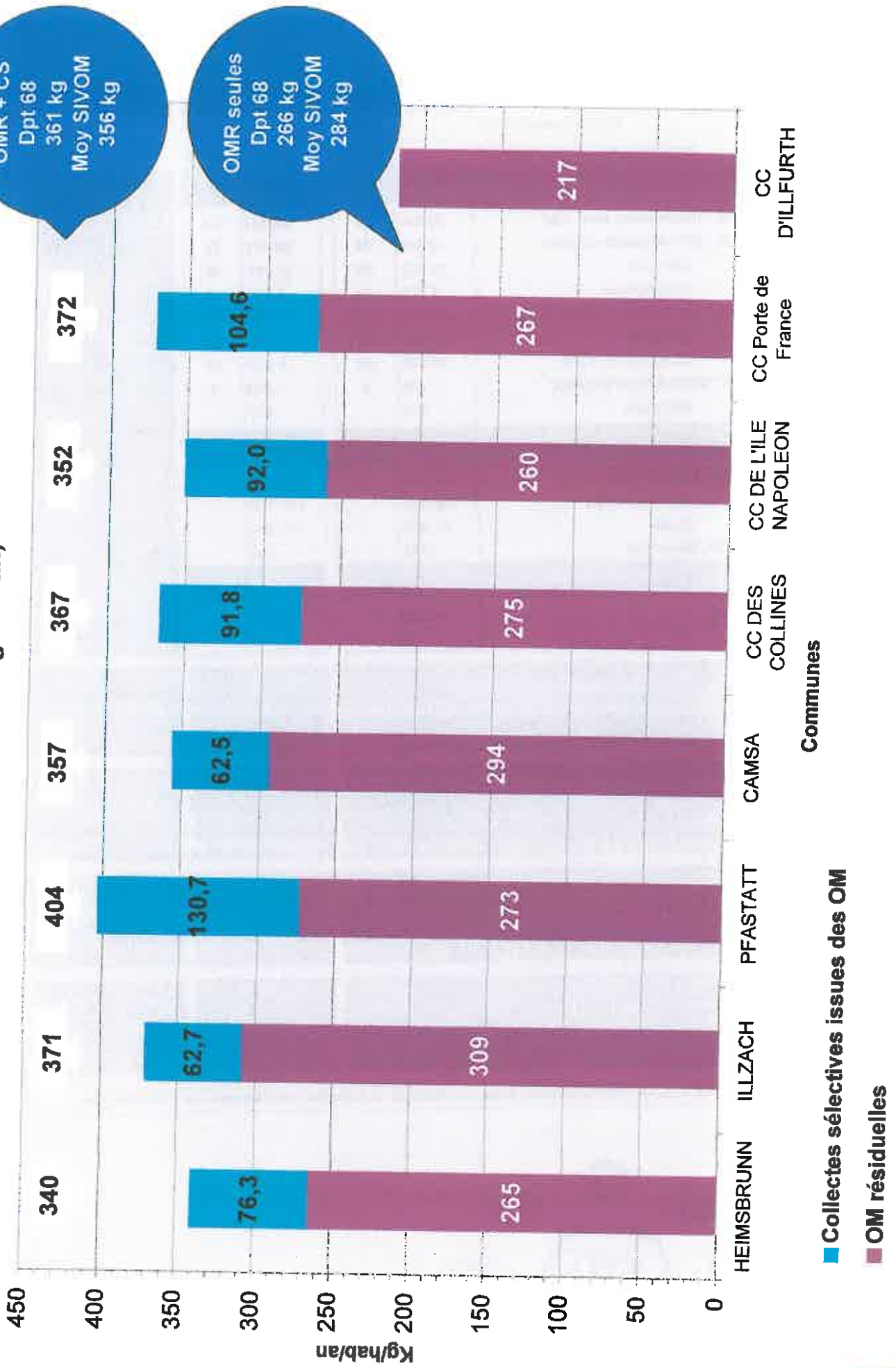
Tableau n° 7
TAUX VALORISATION
"MATIERE et ENERGIE"

	2007		2008		2009		Repart 2009	Evolut des Kg/hab
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
Population mission "TRU"		262 995		262 995		269 729		2,6%
(*) Population mission "Collecte sélective"		254 033		254 033		259 938		2,3%
1 - VALORISATION "MATIERE"	73 967	281	71 862	273	74 327	276	33%	0,8%
(*) 1-RECYCLAGE "Provenance des OM"	20 843	82	21 021	83	20 213	78		-6,0%
2-RECYCLAGE "ORGANIQUE - Dverts"	19 225	73	19 372	74	19 998	74		0,7%
Ménagers	15 252	58	15 412	59	16 143	60		2,1%
Communaux	3 974	15	3 960	15	3 855	14		-5,1%
3-RECYCLAGE "AUTRES MATERIAUX"	33 473	127	31 057	118	33 697	125		5,8%
Ménagers	20 894	79	21 166	80	22 728	84		4,7%
Communaux + DIB	12 579	48	9 891	38	10 968	41		8,1%
4-RECYCLAGE "DECHETS SPECIAUX"	426	2	412	2	420	2		-0,7%
Ménagers	426		412		420			
2 - VALORISATION "ENERGETIQUE"	150 444		149 286		158 563		70%	6,2%
1-INCINERATION A SAUSHEIM	149 742		148 621		158 563			
Déchets solides	128 233		127 052		136 419			
Boues	21 509		21 569		22 144			
2-INCINERATION Délestage	702		665		0			
3 - MISE EN DECHARGE	9 973		8 407		7 154		3%	-14,9%
DECHETS SOLIDES	9 973		8 407		7 154			
BOUES	0		0		0			
TAUX DE VALORISATION "MATIERE" sur DECHETS MENAGERS	37%		38%		39%			2,9%
Tonnage "Valorisation Déchets ménagers"	57 414		58 011		59 504			
Tonnage "MENAGERS du SIVOM"	154 084		151 910		151 509			
TAUX DE VALORISATION "MATIERE" TOTAL	40%		40%		41%			3,6%
Tonnage "Valorisation totale"	73 967		71 862		74 327			
Tonnage "Ménagers + Municipaux + DIB" hors boues	185 762		179 823		179 568			
TAUX DE VALORISATION "ENERGIE"	65%		66%		67%			1,4%
Tonnage incinéré	150 444		149 286		158 563			
"Ménagers + Municipaux + DIB + Secteur 3"	233 200		227 565		238 310			
TAUX DE VALORISATION "GLOBAL"	96%		97%		98%			0,6%
Tonnage "Matière" + "incinéré"	224 411		221 148		232 890			
"Ménagers + Municipaux + DIB + Secteur 3"	233 200		227 565		238 310			

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.

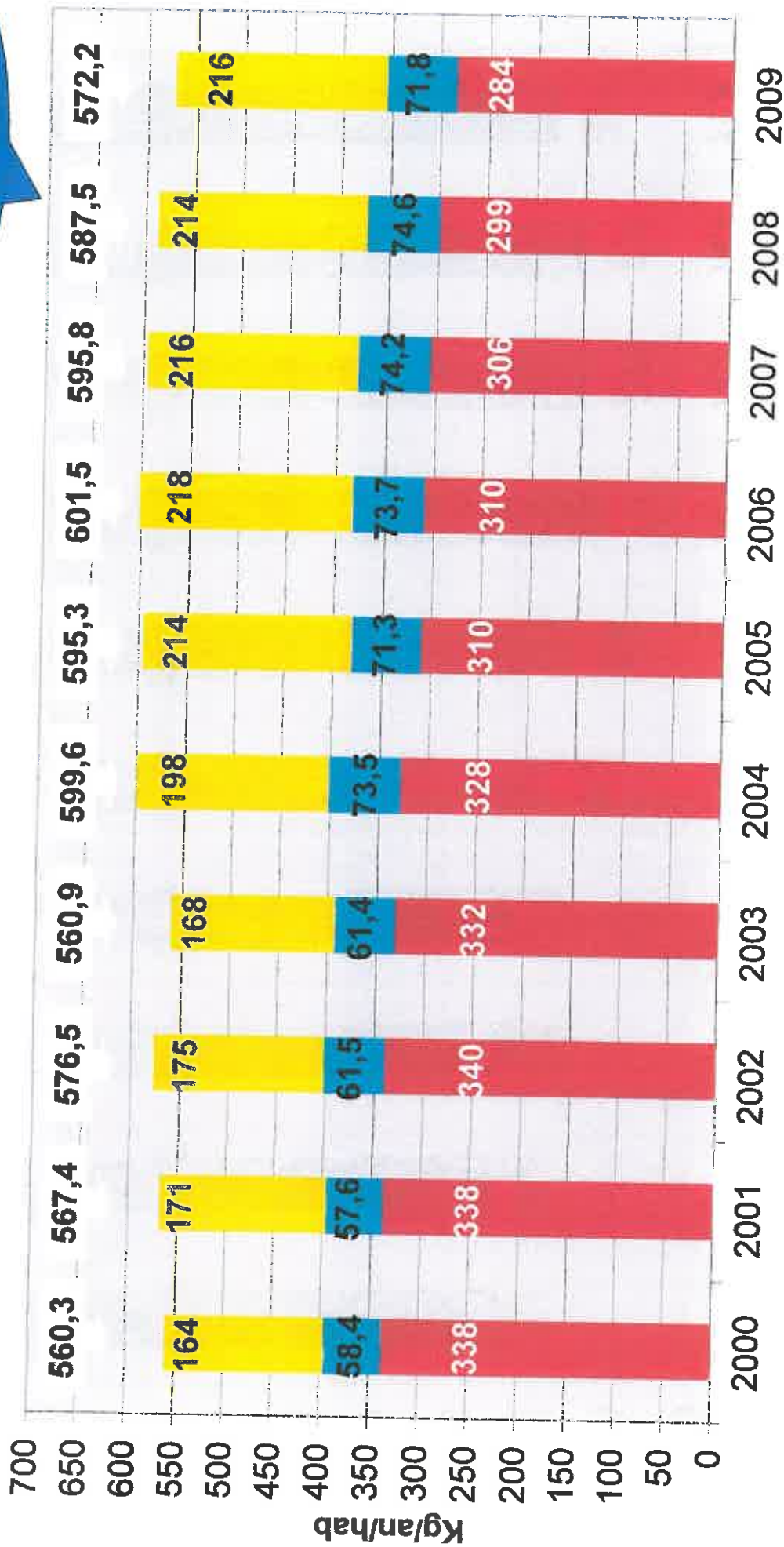


Ratios par commune des OM résiduelles et collectes sélectives (Année 2009 en kg/hab/an)



Evolution des déchets ménagers du SIVOM de 2000 à 2009 (en kg/an/hab)

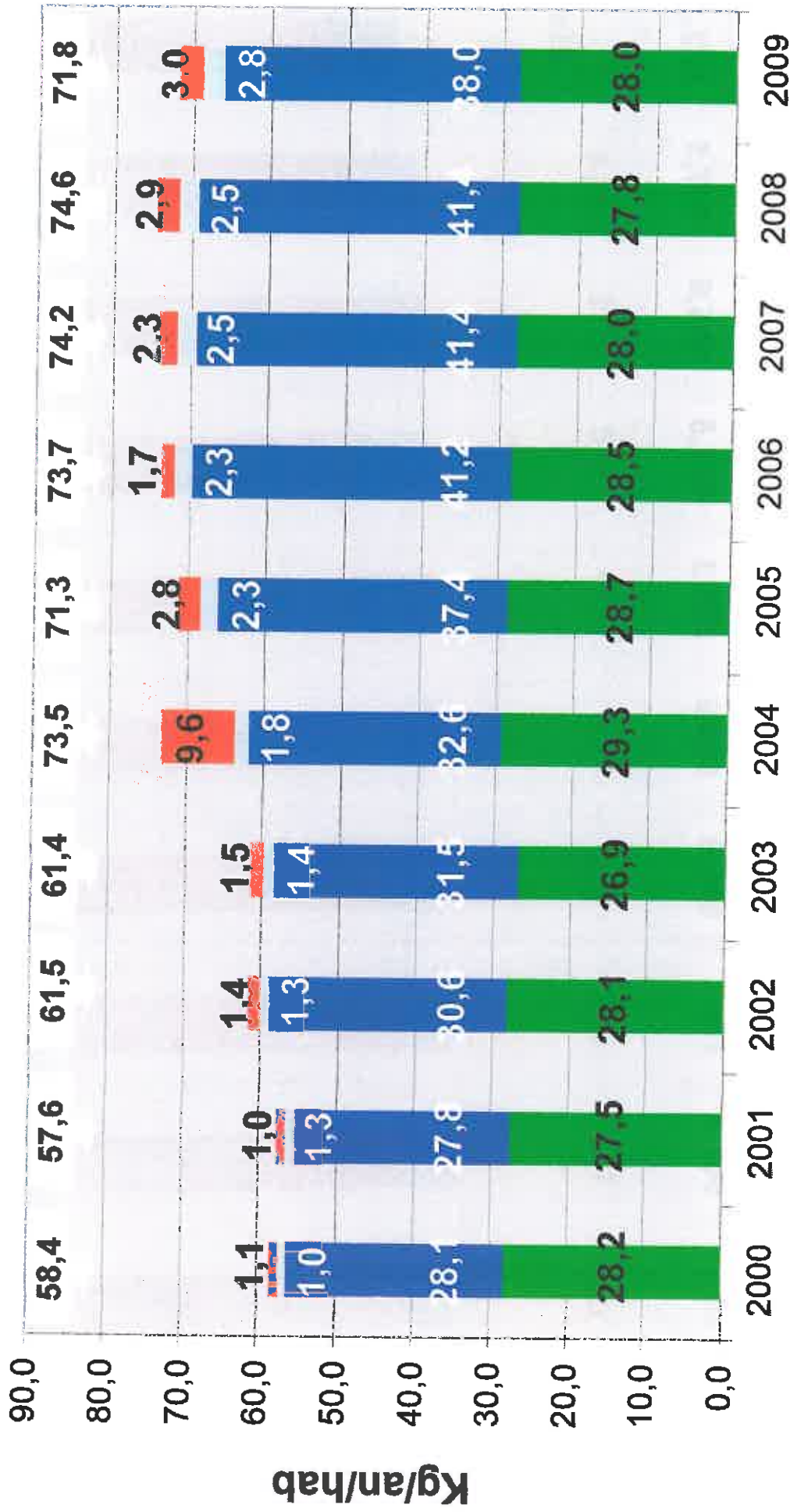
DM totaux
Dpt 68 : 608 kg



OMR
Dpt 68 : 266 kg

- Déchets ménagers occasionnels
- Collectes sélectives issues des OM (p/c, verre, Bplast)
- Ordures ménagères résiduelles

Evolution des tonnages VERRE, P/C, BOUTEILLES PLASTIQUE (en kg/an/hab)



Années

■ Refus de tri

■ Bouteilles plastiques

■ Papiers et cartons d'emballages

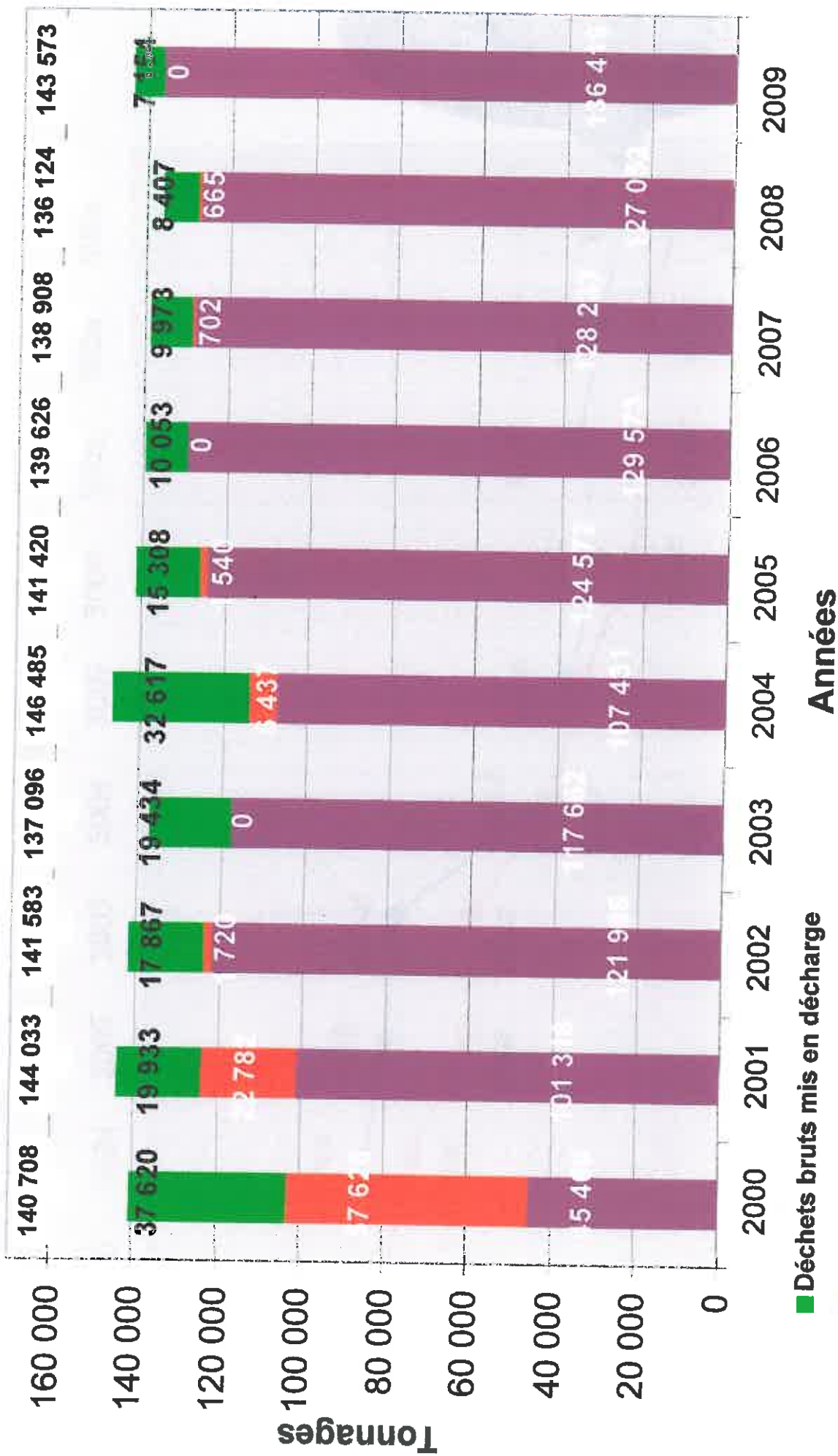
■ Verre

Dpt 68

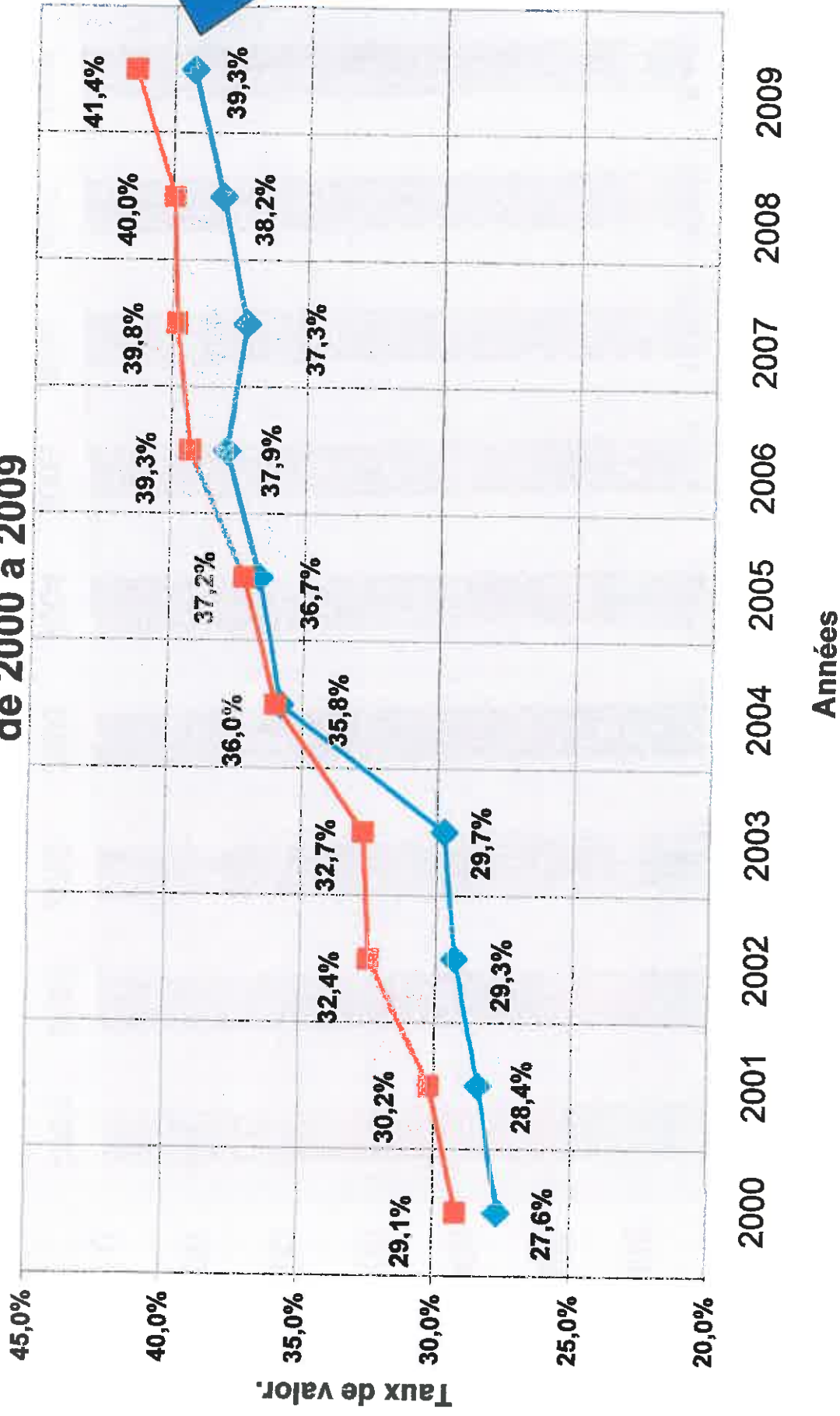
Plast : 5,6 kg P/C : 51,7 kg

Verre : 37,5 kg

Traitement des "solides" par incinération ou mise en décharge (en tonnes)



Evolution des taux de valorisation "MATIERE" de 2000 à 2009



Objectif du Grenelle
35 % en 2012
45 % en 2015

◆ Taux de valorisation sur déchets "ménagers"
■ Taux de valorisation "matière" total